

## Procès-Verbal de séance

### Séance du 19 Avril 2023

L' an 2023 et le 19 Avril à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,à la mairie sous la présidence de Georges MORVAN, Maire

**Présents** : M. MORVAN Georges, Maire, M. LE GAC Jean, M. TOSSER André, M. JAOUEN Nicolas, M. MENEZ Nicolas (arrivé à 18h40), M. HOURMAND Patrice, Mme GRALL Sylvie, Mme CORNEC Roselyne, Mme BOULC'H Jocelyne, M. PAUL André, M. KERVOELEN Francis, Mme LE GUILLOUX Sylvie, M. MADEC Didier,

Absents : Jean-Yves Le Gall  
Fabien Mignot : procuration pour André PAUL

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation** :

**Date d'affichage** :

**A été nommé(e) secrétaire** : Secrétaire : Francis Kervoelen

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - 2023-033  
MISE EN GESTION DES BOIS EN REGIME FORESTIER - 2023-034  
DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU POUR CONDUITES FUYARDES - 2023-035  
DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU POUR POSE DE COMPTEURS DE SECTORISATION ET REDUCTEURS DE PRESSION - 2023-036  
DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR POSE DE COMPTEURS DE SCTORISATION ET DE REDUCTEURS DE PRESSION - 2023-037

✓ **Le procès verbal de la séance du 16 mars 2023 est adopté à l'unanimité**

✓ **SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS** réf : 2023-033

La commission finances réunie le 17 avril dernier propose de verser aux associations les subventions suivantes :

AAPPMA (pêche)	200.00 €
ADAPEI (personnes handicapées mentales) Quimper	100.00 €
ADDESKI (lutte contre l'illettrisme nouveau nom "A.Prenons autrement")	30.00 €
Amicale laïque	500.00 €
Amicale pour le don du sang	30.00 €
Asso rêve de clown	30.00 €
Asso sur les traces de François Joncour Brasparts	50.00 €

association de gymnastique Scrignac	500.00 €
Association des paralysés de France	30.00 €
Association Jonathan Pierres vivantes du Finistère et des Côtes d'Armor	30.00 €
Association Queffleuth Belizal entraide aux malades mentaux	100.00 €
Entente sportive Scrignac/Poullaouen	1 500.00 €
Banque alimentaire	95.00 €
Carhaixment Danse	90.00 €
Croix rouge Carhaix	30.00 €
EHPAD Mont Leroux	100.00 €
France alzheimer	30.00 €
L'estivale bretonne	1 000.00 €
Pierre Le Bigaut Mucoviscidose	200.00 €
Rés'agri	68.00 €
Restaurants du cœur	100.00 €
Secours catholique Huelgoat	30.00 €
Secours populaire Morlaix	30.00 €
Société de chasse (+ prêt du hangar n°3 pour le TAN du 14 juillet)	300.00 €
Solidarité paysans Briec	30.00 €
Association Gwechall Gozh Skrignek	200.00 €
ZAO (école de musique à Berrien)	30.00 €
Ar buhez Mod' all Scrignac	150.00 €
Asso march'ad Kenekwen	300.00 €
Solidarité tremblement de terre Turquie et Syrie (Faceco)	759.00 €
Ecole Diwan Carhaix (2 enfants de Scrignac )	452.30 €
Unité d'enseignement IEM-IME Landerneau (1 enfant de Scrignac)	100.00 €
Carhaix Poher gymnastique ( 1 personne de Scrignac inscrite)	30.00 €
<b>TOTAL (avec amicale laïque et asso march'ad Kenekwen)</b>	<b>7 224.30 €</b>

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide d'attribuer les subventions aux associations telles que proposées par la commission finances et précise que l'amicale laïque et l'association Marc'had Kenekwen se verront attribuer la subvention seulement si elles en font la demande accompagnée du bilan de l'année 2022.

Nicolas Menez arrive à 18h40

✓ **MISE EN GESTION DES BOIS EN REGIME FORESTIER**

réf : 2023-034

La mise en gestion des bois avait été présentée aux membres du conseil municipal le 16 mars 2023 par l'Office national des forêts.

Il s'agirait pour la commune de Scrinac de mettre en gestion deux bois, situés l'un au bourg et l'autre à Trenivel représentant une surface de 19 Ha.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité souhaitent que la commune conserve la gestion de ses bois et par conséquent décide de ne pas donner suite à la proposition de l'Office National des Forêts

✓ **DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU POUR CONDUITES FUYARDES**

réf : 2023-035

Monsieur le Maire propose de demander à l'agence de l'eau une subvention sur les travaux de remplacement des réseaux fuyards entre le bourg et la Croix rouge, entre Le Yeothou et Creac'h Mann puis à la gare.

Certaines de ces conduites qui passent actuellement dans le domaine privé seront déviées sur le domaine communal.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité :

-décident de demander une subvention à l'agence de l'eau dans les conditions suivantes :

Montant de dépenses HT	552 752.80 €
Subvention DETR obtenue sur 205 000.00 € de dépenses	86 000.00 €
Agence de l'eau 20%	110 550.56 €
Autofinancement communal	356 202.24 €

- Autorisent le Maire à signer les documents qui s'y rapportent

✓ **DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU POUR POSE DE COMPTEURS DE SECTORISATION ET REDUCTEURS DE PRESSION**

réf : 2023-036

Des stabilisateurs de pression vont être installés à la gare, Kervellé, Le Goasq, Guernaon et Lescom et des réducteurs de pression à la gare, Moulin Lidien, route de la gare, rue du 19 mars et Croas ar viez.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de demander une subvention de 70 % à l'agence de l'eau pour la mise en place de compteurs de sectorisation et de réducteurs de pression et de valider le plan de financement suivant :

Montant de dépenses prévu	99 900.00 € HT
Agence de l'eau 70 %	69 930.00 € HT
Département 10 %	9 990.00 € HT
Autofinancement communal 20 %	19 980.00 € HT

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les documents se rapportant à cette demande

✓ **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR POSE DE COMPTEURS DE SECTORISATION ET DE REDUCTEURS DE PRESSION**

réf : 2023-037

des stabilisateurs de pression vont être installés à la gare, Kervellé, Le Goasq, Guernaon et Lescom et des réducteurs de pression à la gare, Moulin Lidien, route de la gare, rue du 19 mars et Croas ar viez.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de demander une subvention de 10 % au Département pour la mise en place de compteurs de sectorisation et de réducteurs de pression et de valider le plan de financement suivant :

Montant de dépenses prévu	99 900.00 € HT
Agence de l'eau 70 %	69 930.00 € HT
Département 10 %	9 990.00 € HT
Autofinancement communal 20 %	19 980.00 € HT

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les documents se rapportant à cette demande

**Questions diverses :**

- La commune de Scrignac ne souhaite pas faire partie du groupement de commandes proposé par la commune d'Huelgoat pour les compteurs de sectorisation et les réducteurs de pression
- Le contrat d'affermage avec la SAUR se termine en juin 2024. Un nouvel appel d'offres sera lancé.
- La commune recherche des assistantes maternelles qui pourraient s'installer à La Maison des assistantes maternelles. Au maximum, 12 enfants peuvent y être accueillis.
- Des devis vont être demandés à des couvreurs pour le remplacement des crochets de la toiture de la MAM
- L'appel d'offres pour les travaux de la mairie sera lancé prochainement ainsi que les appels d'offre pour les travaux sur les réseaux d'eau fuyards, la pose de compteurs de sectorisation et de réducteurs de pression.
- Chaque élu a reçu un courrier des bénévoles assurant l'entretien des chemins de randonnée, au sujet de chemins encombrés par du bois dans le secteur de Quefforc'h. Des agriculteurs ont coupé du bois et les chemins ne sont plus accessibles. André Paul et Francis Kervoelen se sont rendus sur place. L'entreprise Quentin Paul a enlevé une partie du bois qui a été remis dans la parcelle du propriétaire. Un autre chemin sera à déblayer début septembre après les récoltes, un courrier va être envoyé en ce sens à l'exploitant concerné.
- Un problème de voisinage existe depuis longtemps à Quefforc'h et la commune est régulièrement sollicitée par l'une ou l'autre des parties. Le problème étant lié à des parcelles de terres, la commune va proposer une solution qui pourrait convenir à tous les propriétaires concernés cependant des garanties devront être prises pour que cette solution n'ait pas d'incidence financière pour la commune. Une enquête publique pourrait avoir lieu pour la vente d'une partie du chemin communal.
- Hangar dangereux rue Kervoelen face à l'école. La propriétaire s'était engagée à le démolir cependant pour le moment nous n'avons pas de date d'intervention. A chaque tempête il y a des risques que les tôles s'envolent et se déposent sur la route. La propriétaire va être mise en demeure de réaliser les travaux.
- une priorité à droite est dangereuse à Menez Kersers, il n'y a pas de visibilité. Il faudrait couper la végétation sur le talus.
- Le gîte de la gare est ouvert depuis le 1er avril.
- Construction de deux maisons place Nedelec : s'assurer que le planning va être respecté.
- Travaux à l'école : une commission de suivi a été constituée composée de : Georges Morvan, André Tosser, André Paul, Patrice Hourmand, Francis Kervoelen, Fabien Mignot, Nicolas Menez

Séance levée à: 20h05

En mairie, le  
Le Maire, Georges Morvan



Le secrétaire, Francis Kervoelen

